

APPEL A CANDIDATURE

POUR LE CONTRAT DOCTORAL 2026 DU PROGRAMME GRADUE

SCIENCES DES RELIGIONS

DATE LIMITE : 17 AVRIL 2026

Le Programme Gradué Sciences des Religions met au concours **1 contrat doctoral en 2026 qui sera financé par PSL et rattaché à l'école doctorale 472 de l'EPHE-PSL.**

Le contrat doctoral est un contrat à durée déterminée (3 ans) passé entre un Programme gradué et un doctorant afin de permettre à ce dernier de se consacrer pleinement à ses travaux de recherche pour la préparation de sa thèse. Sa durée est de trois ans. La rémunération mensuelle minimale est de **2 200€ brut**.

CONDITIONS DE RECRUTEMENT DES DOCTORANTS

Il n'y a pas de condition d'âge ni de date d'obtention de Master.

Les candidats doivent justifier de l'obtention d'un Master ou équivalent. Il n'est pas nécessaire d'avoir déjà soutenu son mémoire de master pour se porter candidat. Le justificatif pourra être fourni après l'audition, mais la non-obtention du Master à l'issue des jurys de septembre annulera l'attribution du contrat doctoral.

Le contrat doctoral ne peut être accordé qu'aux étudiants qui s'inscriront en 1^{ère} année de doctorat à la rentrée 2026-2027. Le recrutement du candidat retenu ne sera effectif qu'après l'inscription en doctorat.

DOSSIER DE CANDIDATURE

Le DOSSIER DE CANDIDATURE doit être envoyé en un seul fichier .pdf, dénommé « nom_prénom_cd2026.pdf », et comportant dans cet ordre :

- Fiche de renseignement
- Lettre de candidature et de motivation

- *Curriculum vitae* académique
- Lettre de recommandation du directeur de thèse, lequel indiquera dans quel laboratoire le candidat est susceptible d'être affecté (**Le directeur de thèse ne peut soutenir qu'un seul candidat à ce concours**)
- Avis conforme du directeur de l'unité d'affectation
- Projet de thèse de 4 pages maximum + une bibliographie d'environ 20 titres.
- Attestation de diplôme de Master ou équivalent (300 ECTS ; Bac+5), précisant obligatoirement la note et/ou la mention (à joindre au dossier, ultérieurement, pour régularisation, dès l'obtention en session de juin ou de septembre).

DEPÔT DES DOSSIERS

Les candidats ont jusqu'au **17 AVRIL 2026 inclus (23h59 CET)** pour envoyer les dossiers sous forme électronique au **format pdf** au secrétariat des programmes gradués de l'EPHE-PSL [<pg.ephe@ephe.psl.eu>](mailto:pg.ephe@ephe.psl.eu).

Les dossiers qui seront envoyés après cette date ne seront pas retenus. Tous les dossiers font l'objet d'un accusé de réception au plus tard une semaine après leur réception (le temps de vérifier l'éligibilité) ; merci de contacter [<pg.ephe@ephe.psl.eu>](mailto:pg.ephe@ephe.psl.eu) si vous n'en recevez pas.

L'AUDITION

Les candidats retenus pour l'audition seront informés au plus tard le 15 mai 2026. Une audition aura lieu entre le 1 et le 5 juin devant un jury qui pourra inclure un ou des membres du conseil de l'école doctorale 472 de l'EPHE-PSL.

La sélection des candidats sera établie en fonction des critères suivants :

- La qualité du cursus du candidat (résultats de master, expérience de recherche...),
- La qualité du projet de thèse et de sa présentation orale par le candidat,
- L'adéquation au profil thématique du contrat doctoral proposé par le Programme gradué,
- La prise en compte des enjeux sociétaux (pour les projets qui peuvent s'y prêter).

Les résultats seront communiqués par courriel à partir du 8 juin 2026.

Le contrat doctoral du Programme gradué Sciences des Religions



Sciences des religions

Le Programme gradué Sciences des religions s'intéresse aux phénomènes religieux sur un temps long (de la préhistoire à l'époque contemporaine), sans exclusion d'un domaine géographique ou d'une discipline relevant des sciences humaines et sociales. Le profil recherché est tout particulièrement celui d'un(e) doctorant(e) capable d'articuler son terrain de spécialisation à un raisonnement théorique et épistémologique propre à enrichir les débats qui animent aujourd'hui les sciences religieuses en tant que discipline académique, et/ou soucieux(se) d'inclure une dimension comparatiste et interdisciplinaire à ses travaux.

Les recherches du candidat ou de la candidate devront aussi s'inscrire explicitement dans un ou plusieurs des axes thématiques qui structurent le Programme gradué Sciences des religions et qui sont présentés ici : <https://www.ephe.psl.eu/programme-gradue-sciences-des-religions>